

Conseil économique et social

Session de fond de 2005

Débat consacré aux questions
de coordination

18e séance

Expression de condoléances

Au nom du Conseil, le Vice-Président, S.E. M. Ali Hachani (Tunisie), exprime sa plus profonde sympathie à la délégation du Royaume-Uni, au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni et à la ville de Londres.

Vers la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. [4]

Le Conseil reprend l'examen de la question et tient une réunion-débat sur le thème "Mise en œuvre des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire : perspectives et stratégies".

L'animateur, M. John Hendra, Coordonnateur résident des Nations Unies en République-Unie de Tanzanie, fait un exposé et formule des observations.

Les participants suivants font des exposés : Mme Joyce Mapunjo, Commissaire au Département des finances extérieures du Ministère des finances de la République-Unie de Tanzanie; M. Cletus Mkai, Directeur général du Bureau national des statistiques de la République-Unie de Tanzanie; et M. Maxmillian M. Kajege, Coordonnateur de la Coalition pour la dette et le développement de la République-Unie de Tanzanie.

Un débat interactif s'ensuit, au cours duquel les représentants des pays suivants interviennent : Irlande, Guinée, Royaume-Uni, États-Unis et Jamaïque.

Les représentants de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation mondiale de la santé interviennent.

Les participants répondent aux questions soulevées.

Le Vice-Président fait une déclaration.

Le Secrétaire du Conseil fait une déclaration.

19e séance

Vers la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. [4]

Le Conseil reprend l'examen de la question et tient une réunion-débat avec les Présidents des commissions techniques et des autres organes subsidiaires du Conseil, sur le thème : "Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et suite donnée aux textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies : progrès accomplis, obstacles à surmonter et chances à saisir".

Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales fait une déclaration.

Des exposés sont faits par le Président de la Commission du développement social; la Vice-Présidente de la Commission de la condition de la femme, au nom de la Présidente de la Commission; le Président de la Commission des stupéfiants (Vienne); le Président du Forum des Nations Unies sur les forêts; le Chef de la délégation des États-Unis à la trente-sixième session de la Commission de statistique, au nom du Président de la Commission de statistique; et le Vice-Président de la Commission des droits de l'homme (Genève), au nom du Président de la Commission.

Un débat interactif s'ensuit, au cours duquel les représentants des pays suivants interviennent : Cuba, Jamaïque (au nom du Group des 77 et de la Chine), Royaume-Uni (au nom de l'Union européenne) et Fédération de Russie.

Des exposés sont faits par le Président de la Commission de la population et du développement; le Vice-Président de la Commission du développement durable, au nom du Président de la Commission; le Président de l'Instance permanente sur les questions autochtones; et le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement.

Les Présidents des commissions techniques suivantes répondent aux questions soulevées : Commission de la population et du développement; Commission du développement durable; Commission de la condition de la femme; Commission du développement social; Instance permanente sur les questions autochtones; Forum des Nations Unies sur les forêts; Commission de la science et de la technique au service du développement; et Commission des droits de l'homme.

Fin du débat consacré aux questions de coordination

Le Conseil termine ainsi son débat consacré aux questions de coordination.
